

LE PASS SPORT

C'EST QUOI ?

Une aide de 50€ par enfant

Pour aider la famille à financer la licence et l'adhésion
dans un club sportif

C'EST POUR QUI ?

Les enfants de 6 à 18 ans

Sous condition de ressources : familles bénéficiant de l'allocation de
rentrée scolaire, d'éducation de l'enfant handicapé

COMMENT ÇA MARCHE ?

*Les familles éligibles au Pass'Sport
recevront durant l'été 2021 un courrier*

*(avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports)
les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.*

1/ Présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021 auprès
de Saint Astier Triathlon, au moment de l'inscription.

2/ Adhérer en bénéficiant d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût
de l'adhésion et de la licence.

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Pour nous contacter :

Aurélia TAUZIN - 06.25.45.48.24

saintastiertriathlon.bureau@gmail.com

www.saint-astier-triathlon.com

Saint-Astier



TRIATHLON